

# L'expérience d'un séminaire de recherche Linguistique et Littérature : confluence et transversalité

Par les doctorants du CERCLL : Renoir BACHELIER (CERR),  
Audrey FAULOT (CERR) et Fanny MARTIN (LESCLAP)

**Assemblée du CERCLL, Université de Picardie – Jules Verne  
30 juin 2014**

Madame la Directrice du CERCLL,  
Mesdames et Monsieur les directrices et directeur d'équipes,  
Mesdames et Messieurs les membres du CERCLL,  
Cher-e-s camarades doctorant-e-s,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour vous présenter un bilan critique du séminaire doctoral organisé entre le LESCLAP et le CERR au cours de l'année 2013-2014. Précisons d'emblée que ce séminaire était également ouvert aux doctorants des autres équipes du CERCLL, et que nous espérons à plus long terme le voir s'élargir grâce à la participation des futurs doctorants du CAE et du CEHA. Expérience à la fois scientifique et humaine, la mise en place de ce séminaire doctoral visait à créer un espace d'échanges entre nos équipes de recherche, tout en répondant à une question soulevée lors de la dernière évaluation de l'AERES, qui incitait au développement de projets transversaux entre les différentes équipes composant le CERCLL.

Pour cet état des lieux qui est avant tout bilan de la genèse à la conduite du séminaire, nous voudrions porter un regard critique sur notre expérience, en lien avec ses enjeux interdisciplinaires.

Notre collaboration a dû prendre en compte une difficulté initiale qui touche sans doute à la nature de nos objets de recherche eux-mêmes. Sauf exception – comme dans le cas du colloque « Charles Nodier : création et métacréation » organisé les 20 et 21 mars 2014, qui présentait un corpus exceptionnel –, les membres du CERR et du LESCLAP ne travaillent que rarement sur les mêmes objets. L'échange interdisciplinaire ne peut donc pas venir, sauf exception, de l'étude des mêmes objets selon deux angles disciplinaires. Dans le cas de nos équipes de recherche, cette séparation est d'autant plus prononcée que, s'il existe des points de contact entre Linguistique et Littérature, nos équipes s'inscrivent dans des composantes sous-disciplinaires qui ne sont pas intégrées dans un continuum. Le CERR travaille sur un genre littéraire, le roman, soit un cadre qui a été posé à un moment de l'histoire littéraire, et qui déborde sur une catégorie trans-générique, le romanesque. Le LESCLAP quant à lui oriente ses travaux en linguistique et en sociolinguistique autour de quatre axes principaux qui sont ceux des contacts de langues, du lexique, des appropriations et des politiques linguistiques, et se préoccupe donc tout particulièrement des supports non littéraires.

C'est donc de ce continuum éclaté que nous avons hérité lorsqu'il a fallu penser les points de contacts entre nos équipes et nos disciplines. Remarquons d'emblée que les axes inscrits dans le projet du CERCLL – frontières, contacts, échanges – sont comme mis en abyme par la question de l'interaction disciplinaire. Comme nous le verrons de façon plus détaillée, la

pluridisciplinarité suppose d'expérimenter une frontière ; l'interdisciplinarité de mettre en place un contact ; la transdisciplinarité de pratiquer un échange. Les questions auxquelles nous avons été confrontés pendant le séminaire doctoral transposaient donc sur un plan disciplinaire les axes de recherche mêmes du CERCLL.

Dans un premier temps, nous reviendrons sur la genèse du séminaire doctoral. Puis nous expliquerons pourquoi et comment nous avons construit ce séminaire comme permettant de penser l'altérité disciplinaire. Enfin nous nous proposons de définir les modalités de cette interdisciplinarité.

## **I – La genèse du séminaire doctoral**

Pourquoi avoir mis en place un séminaire doctoral ? Notre mission était d'instaurer un dialogue entre les doctorants de nos deux équipes de recherche en considérant aussi les deux ancrages disciplinaires et plus encore les habitudes de travail et les cultures différentes. Dans le CERCLL, nous savons quelle est notre chance, en tant que doctorants, d'être particulièrement bien intégrés au sein de nos équipes de recherche respectives. Nous avons la chance d'être considérés comme des collègues à part entière, mais précisément en raison de cette intégration remarquable, les doctorants étaient plus intégrés aux équipes qu'ils ne l'étaient entre eux en tant que doctorants. Les équipes en question ont déjà des habitudes relativement ancrées, des histoires et des traditions, qu'il nous fallait donc prendre en compte. Nous avons compris que notre tâche ne serait pas si simple. Il nous est vite apparu nécessaire de créer des relations de travail inter-doctorants et donc des relations de communication avec l'Autre. Il s'agissait aussi, par la création de ce séminaire, de faciliter l'intégration des doctorants au cœur d'un espace discursif qui était pensé pour nous et ce afin de libérer les prises de parole. Nous avons donc œuvré ensemble, dans le cadre de l'élaboration de ce projet pour proposer un espace de travail qui puisse nous satisfaire et répondre à nos besoins. Plus encore, un moyen de conférer une légitimité à notre travail était que ce séminaire soit reconnu par l'École doctorale en Sciences Humaines et Sociales de l'Université de Picardie. Nous avons défendu notre projet auprès de la directrice de l'EDSHS et le séminaire doctoral LESCLAP-CERR a été inscrit dans les formations disponibles pour les doctorants du CERCLL, permettant ainsi aux doctorants qui ont participé et communiqué dans le cadre du séminaire de valider cette formation au sein des modules requis pour pouvoir soutenir leur thèse.

### *Les étapes de la mise en place du séminaire*

Nous avons informé nos responsables d'équipe – Madame Melmoux-Montaubin pour le CERR et Monsieur Rey pour le LESCLAP – de chaque étape importante du projet et nous profitons de cette occasion pour les remercier de leur confiance et de leur soutien dans la création de ce qui a été pour nous une enrichissante expérience universitaire, à la fois scientifique et humaine.

Nous n'avons pas reculé devant les efforts à fournir pour mettre en place ce projet. Nous avons débuté par trois demi-journées de travail pour réfléchir et discuter des opportunités qui s'offraient à nous. Nous avons ensuite choisi le format, la fréquence et l'orientation du séminaire. Discussions, réunions, échanges, décisions, communication, démarches, courriers, courriels ont donc été le socle de ce projet autant que l'envie de réaliser quelque chose ensemble. Nous avons créé une adresse de messagerie pour le séminaire, effectué les démarches de collectage des adresses de messagerie de l'ensemble des doctorants ; nous

avons monté un dossier auprès de l'EDSHS comme expliqué ci-avant. Nous avons rédigé un premier texte pour présenter le projet de séminaire aux doctorants de nos équipes, puis un appel à communication pour que nos camarades puissent commencer à réfléchir à cette thématique et ensuite proposer une communication, seul ou bien en binômes inter-ou intra-équipes. Nous nous sommes ensuite fortement impliqués dans la préparation de la première séance et notamment pour la présentation de communications. Nous avons acté la date du premier séminaire et avons été ravis de constater que nos camarades doctorants ont répondu présents, notant tout de même qu'il nous a fallu accentuer la communication auprès d'eux, et que là encore il s'agit d'une expérience profitable pour nous. Le LESCLAP ayant certains de ses doctorants à l'étranger, nous proposons également pour chaque séance du séminaire deux connexions Skype (indifféremment réparties aux deux premières demandes) pour permettre à ceux qui ne sont pas sur place de participer aux séances. Les communications sont également enregistrées, pour les doctorants qui souhaitent pouvoir les écouter a posteriori.

### *Le choix de l'axe : la parole de l'Autre*

Cet axe de recherche a été choisi à l'unanimité par les doctorants (non organisateurs), en raison sans doute de sa portée réflexive sur nos propres pratiques de recherche : il ne s'agissait donc pas d'une orientation thématique. Transversale par excellence, la parole de l'Autre est un axe qui permet, pour les membres du CERR et du LESCLAP, de revenir sur les présupposés méthodologiques qui orientent nos recherches, et qui se situent donc à la source de notre clivage disciplinaire, pour tenter de comprendre justement sur quoi se fonde ce clivage. C'est en cela que cet axe nous a paru propice au dialogue disciplinaire qui conduisait notre démarche. Il supposait aussi pour les participants de définir précisément les outils conceptuels, chaque terme recouvrant des réalités différentes selon la perspective de recherche adoptée.

La parole, mais aussi les pratiques langagières pour les linguistes, objets centraux et incontournables, s'inscrivant dans le sillon de corpus variés diachroniques et synchroniques, de théories et de méthodologies d'enquête, qui sont des espaces polyphoniques par définition, témoignent d'un usage individualisé et contextualisé de la (des) langue(s). Dans sa dimension littéraire, la parole est prise dans le tissu d'une œuvre qui en organise les caractéristiques, tant génériques que stylistiques. Penser la parole de l'Autre nécessitait donc de définir les modalités d'une altérité qui n'était saisissable que relativement à d'autres éléments : l'Autre renvoie-t-il à une personne réelle ou à un type construit, concerne-t-il la communauté des autres, ou s'incarne-t-il dans la figure d'autrui comme image d'une altérité radicale ?

Cela nous conduit à envisager la question des outils utilisés pour décrire la parole de l'Autre, dont l'identification n'est pas si aisée. Si une multitude de procédés – typographiques, rhétoriques, linguistiques, stylistiques, etc. – permettent de signaler sa présence, le problème se pose de façon plus complexe si l'on considère, dans la lignée de la « polyphonie » bakhtinienne, tous les phénomènes de mention qui sont susceptibles de marquer, d'annoncer et de révéler la co-présence, voire l'écho d'autres paroles. Comment reconnaître cette parole signalée comme différente, étrange ou étrangère, la signifier comme exogène par rapport au discours ?

Il s'agit alors de savoir comment, mais également pourquoi cette parole se manifeste, en rapport avec les stratégies discursives ou autoriales qui manipulent la parole de l'Autre dans un but argumentatif, mais qui peuvent aussi la faire intervenir de façon moins délibérée ou moins maîtrisée. Relais ou repoussoir, cette intervention a des implications éthiques et

idéologiques, donner la parole à autrui permet ainsi de lui offrir un espace qui pourrait, paradoxalement, le faire devenir moins autre.

## II – Un séminaire qui pense « l'autre » : histoires, pratiques et cultures disciplinaires

L'objectif du séminaire n'était pas de favoriser le recyclage d'un paragraphe de thèse mais bel et bien de devenir le terrain d'une réflexion commune autour d'un même axe. Si la thématique « parole de l'autre » permettait une compréhension relativement large, elle a surtout permis de mettre en relief notre propre pratique de la communication lors d'un séminaire ou d'un cours, et plus particulièrement lorsque nous sommes confrontés à un public qui n'a pas la même fréquentation des objets et méthodes que nous utilisons.

Les problèmes méthodologiques auxquels les doctorants se trouvent confrontés lorsqu'ils appréhendent la parole de l'autre devaient faire l'objet de la réflexion commune. Il s'agissait d'établir des passerelles entre les problèmes des uns et des autres, en explicitant au mieux les concepts propres à nos disciplines. La différence dans les méthodes travail entre les doctorants des deux laboratoires fut très instructive.

Par exemple, la simple question de la présentation d'une recherche offrait quelques différences : les membres du LESCLAP ont eu une utilisation très courante du Powerpoint alors même que les membres du CERR restaient assez prudents avec cet outil. Les doctorants du LESCLAP ont également été surpris par la propension des doctorants du CERR à rédiger intégralement leur communication. En réalité, cette opposition a rapidement été analysée comme le fruit d'une différence entre le *work in progress* du linguiste (ou du sociolinguiste) qui réfléchit sur un objet mobile, susceptible d'importantes modifications, alors que le littéraire tend à s'intéresser à des objets finis (l'œuvre achevée) et donne par conséquent un tour davantage achevé à sa communication, moins susceptible d'être modifiée – même si la réflexion peut évoluer dans une importante mesure.

Autre point de différence notable, les doctorants du LESCLAP se sont montrés plus attentifs à expliciter les points d'ombre de leur propos. Cette capacité d'explicitation s'est avérée plus délicate pour les doctorants du CERR, qui ont l'habitude de travailler sur un fonds culturel partagé par leurs collègues de l'équipe, alors que les linguistes viennent d'horizons plus variés (en raison notamment des co-tutelles). Ainsi, il a toujours été difficile de prendre en compte le degré de connaissance de l'autre et donc d'ajuster sa parole pour pouvoir être compris. Si le clivage par siècles des littéraires n'a pas manqué d'étonner les linguistes, force est de constater qu'une communication est encore possible chez les littéraires entre spécialistes et non spécialistes d'un siècle. Les littéraires se devaient donc d'explicitier autant que possible leur communication – ce qui, d'après les différents essais que nous avons pu effectuer, passait par le choix de communications de préférence non monographiques.

Outre les questions de la présentation formelle de la communication et de la nécessité d'explicitier son propos, le contraste entre les objets de recherches des uns et des autres a également pu soulever des interrogations. Lors du premier séminaire, un tour de table a ainsi été organisé qui a permis à chacun de présenter brièvement ses travaux. À cette occasion, certaines tensions ont pu apparaître autour de la présentation des corpus respectifs. Le corpus romanesque des doctorants du CERR s'inscrivait souvent dans le terrain des « Belles-Lettres », et se plaçait donc depuis un autre point de vue sur la langue – la littérarité –, qui montre à quel point les enjeux de légitimité – qui touchent aussi l'objet « roman » lui-même au sein des genres littéraires – étaient au centre névralgique de nos échanges. Ce fossé disciplinaire très

profond entre les sujets, terrains, pratiques amène à interroger notre propre rapport à la légitimité de l'autre. En conséquence, les écarts de légitimité (apparente, non justifiée) ont été nombreux, entre les préoccupations sur les dialectes, minorités et le travail sur un fonds culturel patrimonial, légitimé, enseigné. S'il semble par exemple normal de demander où l'on parle le Mari, il apparaît sans doute plus difficile de demander à quelle époque a vécu tel auteur célèbre ou ce qu'il a écrit. La nécessité de faire ces efforts pour être compris et accepté par les autres intervenants lorsque l'on présente une communication montre qu'en général la parole dans un séminaire prend difficilement en compte les intervenants non spécialistes.

Les consignes données à cet égard sont allées dans le sens d'une exigence d'explicitation permanente, mais ce travail s'est révélé parfois plus évident pour certains linguistes. Peut-être cela tient-il à la familiarité des linguistes avec des terrains étrangers, voire à la plus grande facilité, pour les sociolinguistes notamment, à considérer sa recherche comme d'utilité sociale (destiné à un public non universitaire auquel il faut donc la transmettre). Toujours est-il que l'exercice de simplification et d'éclaircissement des concepts a pu s'avérer périlleux mais souvent très bénéfique pour nos recherches elles-mêmes : par exemple, définir la différence entre langue et dialecte – catégories couramment manipulées par le linguiste – a permis de mettre en relief des difficultés propres au sein de la discipline. Dans les travaux de Ludmilla Smirnova sur le Mari, « langue » parlée dans une république appartenant à la fédération de Russie, l'enjeu pour l'intervenante de définir le Mari comme « langue » ou « dialecte » a fait naître de riches débats sur la distinction entre ces deux catégories. Si un terme revêt une polysémie interne à la discipline, il devient encore plus difficile de trouver un consensus au moment de le vulgariser.

La présentation ou transmission d'une recherche rejoint sur bien des aspects la pratique de l'enseignement. La parole de l'autre est aussi celle du silence de l'interlocuteur qui accepte, muet, ce que nous disons et qui ne peut répondre, faute de parvenir à entrer dans les enjeux de la conversation. Penser l'interdisciplinarité, cela revient à créer les conditions d'un dialogue plein et entier, et non une succession d'interventions s'excluant les unes les autres. Il ne s'agit pas de mettre dos à dos deux disciplines et de qualifier cette confrontation de dialogue mais bel et bien de favoriser la circulation des concepts. Ces échanges passent en grande partie par une reconnaissance de l'autre comme interlocuteur valable voire par la médiation d'autres disciplines. Par exemple, la sociologie a souvent pu servir de point de rencontre entre littéraires et sociolinguistiques, non comme terrain neutre ou médian, mais précisément parce qu'elle exacerbait les positionnements méthodologiques respectifs, notamment par rapport à l'ancrage théorique de la sociocritique.

Au-delà de la question de l'autre comme interlocuteur (collègue d'une même discipline ou d'une autre, étudiant, élève), la question de l'autre dans la thèse (l'auteur dont je me revendique spécialiste, la communauté que j'entends défendre, la langue que je souhaite préserver) n'a pas manqué de soulever de nombreuses questions autour de la neutralité axiologique du chercheur. Le problème a notamment été observé dans deux communications qui pensaient des objets dont les doctorants se sentaient très proches. Ces communications ont conduit à s'interroger sur le rapport entre la présentation scientifique d'un travail de recherche (la rigueur, l'académisme, la force de l'argument scientifique) et une idéologie sous-jacente, propre à chacun et qui oriente le choix d'un objet de recherche ainsi que les conclusions du travail. L'idéologie politique du sociolinguiste, le parti pris historique et politique du doctorant, la valorisation esthétique, la dénonciation d'un habitus culturel génèrent beaucoup de questions sur la cohabitation entre idéologie voire jugement et communauté scientifique. C'est justement l'expérience du décentrement que constitue le fait de parler à des

interlocuteurs d'une autre discipline qui a permis de faire émerger ces parti pris de façon plus visible.

La parole de l'autre devient un objet essentiel dans la thèse en ce qu'elle s'entend de multiples façons : l'autre comme objet de recherche (le texte littéraire, le témoignage de l'enquête, etc.), l'autre comme voix dissidente de la nôtre dans la communauté scientifique voire politique. À travers l'autre comme objet de recherche, c'est déjà un « je » qui s'exprime et qui se construit, s'affirme derrière la neutralité axiologique pour mieux marquer sa différence par rapport à l'autre voix dissidente.

### **III – Caractériser les échanges disciplinaires**

Le constat auquel nous a conduits le séminaire doctoral – plus que nous ne l'y avons conduit – est le suivant : le séminaire a permis un renforcement disciplinaire et méthodologique des recherches au regard de l'autre discipline, comme si la confrontation, au lieu d'aboutir à une fusion, avait au contraire raffermi nos démarches. Pour des doctorants occupés à construire leur thèse et à en démontrer la pertinence méthodologique, ce renforcement est précieux, mais il pose la question de l'interdisciplinarité : quel sens peut avoir l'échange disciplinaire si, paradoxalement, il a pour effet d'aboutir à un renforcement disciplinaire ?

Face à ce constat qui nous surprenait, nous avons alors décidé d'interroger nos propres conceptions de l'interdisciplinarité avec une distance critique – c'est-à-dire de nous placer à un niveau épistémologique pour nous poser la question suivante : pourquoi supposons-nous, sans même l'avoir formulé explicitement, et avant la tenue des séances, que le séminaire doctoral était censé forger une langue commune ? N'était-ce pas ce présupposé qui posait problème, plus que le bilan de nos séances ?

Pour comprendre l'origine de ce présupposé, il nous faut remonter jusqu'à la catégorisation des échanges disciplinaires telle qu'elle est proposée par l'Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur. Dans son référentiel à destination des enseignants-chercheurs (« Critères d'évaluation des entités de recherche : le référentiel de l'AERES », version du 21 février 2013 mise en ligne sur [www.aeres-evaluation.fr](http://www.aeres-evaluation.fr)), l'AERES s'emploie en effet à définir pluridisciplinarité, interdisciplinarité et transdisciplinarité au regard des objectifs qu'elle fixe aux entités de recherche, c'est-à-dire l'interaction entre les disciplines :

Dans son utilisation générique, le terme d'interdisciplinarité recouvre en effet sans grande précision diverses formes d'intégration des connaissances associées à des disciplines, des spécialités, des technologies, des fronts de recherche variés. C'est pourquoi, en préalable à toute démarche évaluative, l'AERES s'est préoccupée d'opérer des distinctions entre différents modes d'interaction des disciplines n'ayant pas le même degré d'intégration. (p. 17)

On peut d'emblée remarquer que la distinction entre les interactions disciplinaires est pensée en termes de hiérarchie, de l'intégration la plus faible à l'intégration la plus forte : il est question de « degré d'intégration ». Le raisonnement part donc de l'idée selon laquelle l'intégration est un but à atteindre qui passe par plusieurs étapes, ce qui suppose que les échanges disciplinaires les moins « intégrés », pour reprendre la terminologie convoquée, apparaissent comme de simples étapes, au regard d'une « intégration » maximale qui est, elle, érigée en modèle théorique. Cela revient à faire des interactions non tendues vers la finalité d'une fusion disciplinaires des projets avortés, ou, du moins, limités par rapport à ce modèle théorique.

Or ceci rentrait en contradiction avec notre expérience du séminaire doctoral, puisque nous avons l'impression que nous n'aurions pas pu aller vers beaucoup plus d'intégration disciplinaire. Pour autant, le séminaire ne nous semblait pas être un demi-échec : le critère d'intégration disciplinaire tel qu'il est formulé par l'AERES ne suffisait donc pas à caractériser le projet. Nous avons l'impression que l'interaction disciplinaire que nous avons construite autour des acteurs et des enjeux épistémologiques liés à nos recherches possédait une certaine valeur universitaire, quand bien même cette interaction n'avait pas pour but de favoriser la constitution d'un métadiscours commun aux deux disciplines.

Ceci nous a conduit à nous pencher de près sur les définitions proposées de la pluri/inter et trans-disciplinarité. Nous avons alors tenté de comprendre quelle vision était proposée de « l'intégration » et dans quelle mesure notre séminaire pouvait s'y inscrire. L'AERES propose les définitions suivantes :

La pluridisciplinarité est une juxtaposition de perspectives disciplinaires qui élargit le champ de la connaissance, en accroissant le nombre des données, des outils et des méthodes disponibles. Les composantes disciplinaires, dans ce cas, gardent leur identité : une discipline, qui se trouve en général en situation de pilotage, utilise la méthodologie et les instruments d'une ou plusieurs autres disciplines pour traiter une question ou faire avancer un projet de recherche qui est propre à son domaine disciplinaire.

L'interdisciplinarité est la coopération de plusieurs disciplines autour de projets communs. Ces projets ouvrent des perspectives de recherche à chacune des disciplines, qui ne sont plus cantonnées pour la plupart à des situations d'application. Les travaux en commun associent des données, des méthodes, des outils, des théories et des concepts issus de disciplines différentes en une synthèse dans laquelle le rôle des disciplines va bien au-delà de la simple juxtaposition. Parmi les marques de cette intégration, on retiendra en particulier :  
– des combinaisons de modèles ou de représentations qui unifient des approches disparates  
– un mode de collaboration partenarial [...]  
– la création d'un langage commun par hybridation, conduisant à la révision des hypothèses initiales, à la compréhension plus large du problème posé, à l'ouverture de perspectives neuves et à l'élaboration de nouveaux savoirs.

La transdisciplinarité est une approche scientifique qui dépasse les points de vue disciplinaires par l'approche globale d'une question. Elle témoigne d'un degré d'intégration supplémentaire par rapport à l'interdisciplinarité, que les disciplines partenaires atteignent lorsque cette pratique répétée débouche sur la définition de nouveaux paradigmes et sur la formation d'une communauté qui les partage, faisant ainsi émerger peu à peu une nouvelle discipline. Ce fut le cas naguère de la biologie des systèmes, de la biologie synthétique, de l'intelligence artificielle et de l'écologie humaine. (p. 18)

Nous souhaiterions commenter quelques aspects de ces définitions au regard de l'expérience du séminaire doctoral, en utilisant les quelques outils disciplinaires qui sont les nôtres, c'est-à-dire l'analyse du discours.

La définition ici proposée de la pluridisciplinarité fait apparaître une vision quantitative – voire même productiviste – de la connaissance, puisqu'il s'agit « d'élargir » le « champ de la connaissance », et d'en « accroître le nombre des données ». L'échange disciplinaire est perçu comme un moyen d'investir un espace nouveau, et surtout de remplir cet espace avec des informations supplémentaires. Cette conception renvoie plus largement à une isotopie du

large et de l'étroit qui structure tout le passage, les savoirs disciplinaires étant présentés comme des champs clos dont il faudrait ouvrir les frontières pour en déborder : l'intégration doit viser à une compréhension « plus large », à une « ouverture », comme s'il s'agissait de privilégier des formes de macrolecture.

La topographie du savoir ainsi dessinée met en avant une représentation de la construction qui devient explicite avec la définition de l'interdisciplinarité. La pluridisciplinarité, étape première mais limitée, est présentée comme une « juxtaposition », c'est-à-dire un empilement de pratiques caractérisées par leur coexistence mutuelle. Au contraire, dans le schéma évolutif ainsi mis en avant, la pluridisciplinarité est censée déboucher sur son étape ultime : l'intégration – c'est-à-dire la fusion.

Ce discours s'appuie sur deux conceptions du pouvoir et de l'histoire – la conquête et l'évolution – que les études autant en Littérature qu'en Sociolinguistique ont historiquement contribué à déconstruire. On peut donc se demander si cette perspective peut constituer une grille de travail satisfaisante pour guider nos recherches.

Au disparate, moment génétique de l'éclatement initial, succède la « juxtaposition », signe de progrès, auquel devraient succéder la « combinaison » et la « synthèse », dans le but explicite de « créer une nouvelle discipline » qui se ferait par « création d'un langage commun par hybridation ». Une fois cette synthèse complète, les disciplines atteindraient l'étape finale de la « transdisciplinarité », placée en haut de la nouvelle pyramide des savoirs. De deux, nous devrions donc devenir un. À cet égard, remarquons que le fait pour une discipline de « garder son identité », comme précisé dans la définition de la pluridisciplinarité, est présenté comme un défaut à surmonter. Vincent Descombes rappelle dans son dernier livre, *Les Embarras de l'identité*, que l'éloge d'une « identité mouvante » est un très ancien sophisme qui a investi aujourd'hui le discours sur l'identité collective. Faire émerger une macro-discipline, ne serait-ce pas également un moyen de réduire les moyens accordés à deux disciplines auparavant distinctes ?

Le séminaire doctoral n'a pas abouti à la formation d'un langage commun ; au contraire, il a pris comme exigence l'explicitation de la terminologie manipulée à destination des participants de l'autre discipline. Il ne s'agit pas d'un projet pluridisciplinaire puisqu'il n'est pas organisé par une « discipline pilote », et, au cours des séances, la terminologie de l'autre discipline n'était pas utilisée par le participant. Le projet répond à certains critères de l'interdisciplinarité, en ce qu'il démontre un « projet partenarial » et qu'il fait apparaître des perspectives communes (par exemple sur la notion d'identité). Mais il n'a certainement pas permis de déboucher sur une discipline commune, parce qu'à un moment nous n'avons considéré l'altérité comme un obstacle à faire disparaître. Si nous devons faire un parallèle avec la question du bilinguisme, nous pourrions au contraire rappeler la différence entre bilinguisme et langue commune : dialoguer ne signifie pas nécessairement former une langue commune, le dialogue n'excluant pas une situation de bilinguisme qui peut prendre des formes variées, selon qu'il est régressif ou additif. Y a-t-il d'ailleurs encore dialogue entre des entités qui ont aboli les différences entre elles ?

Ceci nous conduit alors à nous demander pourquoi notre séminaire ne correspond pas totalement aux catégories de l'échange disciplinaire ainsi formulées. Nous avons choisi l'axe de la parole de l'autre, rappelons-le, parce qu'il constituait le dénominateur commun de nos projets de recherche, mais aussi parce qu'il permettait d'interroger, dans une perspective épistémologique, le contact entre nos deux disciplines : il avait une fonction à la fois critique

et métacritique. Car penser la « parole de l'autre », cela revient aussi à interroger les effets de perspective qui problématisent ce contact.

Or, ce que ces trois définitions font apparaître de façon assez nette, c'est une hantise de la perspective comme point de vue limité et limitant. Le point de vue disciplinaire est présenté comme un enfermement (il est « cantonné »), alors que le point de vue macro-disciplinaire serait au contraire surplombant (« plus large »). Si l'on voulait transposer cette position en termes narratologiques, on pourrait dire que les définitions de la pluri/inter et trans-disciplinarité ainsi mises en avant condamnent la focalisation interne comme enfermement cognitif en défendant un point de vue omniscient présenté comme plus performant parce que plus vaste, dépassant le champ de l'individuel. Les lecteurs de romans-mémoires pourront douter d'une telle approche, qui semble promouvoir une vision panoptique des problèmes scientifiques. Rappelons que le système panoptique a d'abord été inventé dans les prisons pour que les gardiens puissent surveiller les prisonniers sans que ces derniers puissent se voir les uns les autres – ce qui semble incompatible avec la définition même du dialogue, en plus de poser des problèmes d'ordre épistémologique.

Car en Linguistique comme en Littérature, ce qui nous intéresse avant tout, ne serait-ce pas finalement la perspective ? Celle du locuteur, de l'enquêteur, celle de l'auteur, du critique littéraire : comme d'autres Sciences humaines, la Linguistique et la Littérature sont des sciences de la perspective qui présupposent la valeur d'un point de vue, aussi microscopique et particularisant soit-il – et quelle que soit la nature de cette valeur, qui peut varier –, ce qui justifie par là-même son intérêt. Dans quelle mesure une conception de l'échange disciplinaire fondée sur une méfiance envers la perspective particulière pourrait-elle dans ce cas s'appliquer à nos disciplines ?

Dans tous les cas, puisqu'il s'agit de proposer un nouvel imaginaire scientifique pour organiser le contact entre nos disciplines, il nous semble intéressant de penser en termes de continuum et de perspective plutôt qu'en termes d'élargissement et de synergie.

### **Éléments de conclusion**

C'est pour cette raison que nous souhaiterions revenir sur des pistes sur lesquelles nous avons réfléchi collectivement et très modestement, de possibles perspectives de recherche qui seraient éventuellement susceptibles de fédérer des projets communs sans se heurter au clivage concernant nos objets d'étude.

Puisque nous ne parlons pas des mêmes objets, et plutôt que de vouloir transformer cette altérité en identité, pourquoi ne pas nous interroger directement sur cette altérité, dans une perspective résolument épistémologique ? En élargissement ainsi la perspective selon une perspective qui n'est pas macro-logique mais qui regarde les micro-logiques depuis un point de décentrement, on pourrait envisager de construire des projets qui pourraient intégrer des questions de civilisation et ainsi élargir le débat aux germanistes et aux hispanistes du CERCLL.

Nous avons pensé par exemple à des moments spécifiques de l'histoire de la pensée : la Querelle des Anciens et des Modernes, qui constitue autant une querelle sur la langue qu'un affrontement sur le problème de l'individuation, pourrait-elle fournir un modèle à une réflexion étendue sur « les querelles des Anciens et des Modernes » ? De la même façon, des objets particuliers comme l'Encyclopédie pourraient inspirer des projets autour de l'encyclopédisme.

Dans cette perspective diachronique, la question des Académies et l'académisme, déjà évoquée, est évidemment susceptible de créer un lien et de manifester un positionnement critique sur une notion comme la norme, d'y projeter une réflexion sur l'esthétique et donc un questionnement sur la structuration des répertoires, et ce dans les différentes langues présentes dans le CERCLL.

Dans tous les cas, c'est peut-être la jonction entre culture, langues et idées qui constituerait un socle commun d'études, autour de questions de civilisation liées à de grands enjeux épistémologiques.

Autre proposition : en réfléchissant la jonction entre Linguistique et Littérature, nous nous étions interrogés sur la place d'une troisième discipline – la Sociologie – dans cette médiation, et notamment des approches sociolinguistiques, sociolittéraires et sociopoétiques. Quel rôle peuvent-elles jouer dans ce contact ? Par ailleurs, l'élargissement du séminaire doctoral aux équipes du CAE et du CEHA offre une perspective supplémentaire pour jeter des ponts et confronter ce qui à la fois nous rapproche et nous éloigne.

En conclusion, ou plutôt en ouverture, nous aimerions souligner que le séminaire pourrait déboucher sur une année supplémentaire avec la création de binômes qui commençaient à se former pendant cette année de préparation, avec la participation éventuelle d'étudiants de Master – puisqu'il s'agit d'un séminaire de recherche qui leur est accessible et qui les initie à des problèmes de méthodologie de la recherche.

Nous avons pu constater que la mise en place d'une réelle pratique de l'interdisciplinarité demande du temps : les projets doivent passer par des phases préparatoires conséquentes, qui requièrent de l'investissement scientifique et personnel et l'envie de partager ou plus exactement de construire ensemble quelque chose, parce que l'échange interdisciplinaire ne se produit pas spontanément. Dans ce cas, comment pousser les équipes à mettre en place des projets inter et trans-disciplinaires, sans leur laisser les marges nécessaires ni les moyens à la hauteur de ces mises en place au long cours ?